L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 28 OCTOBRE 1892.

PETITES ANNONCES

A LOUER.

A VENDRE—Au Stock Land pg. un lot de vaches de choix, Jersey, Durham et métis; quelques unes fraîches laitières, d'autres sur le point de vêler. Quiconque désirerait quelque chose d'extra peut faire preuve par R. F. Howell, Stock Landing. 19oct—

DEMANDES.

ON Demande immédiatement de bons repasseurs et aussi deux filles d'hommes. S'adresser à la teinturerie F. Ken ken, 32 Bourbon. 25 oct—7 f

ON demande—Un garçon de théâtre pour l'Opéra français. 18 oct—

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Henry Vorhaben vs Gottfried Betsi.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—Nos 22,706.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Calidrees, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, le VENDREDI, 28me jour d'octobre 1892, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux comptoirs, une pendule, une glacière, un cheval à poil foncé (objecteur color) un harnais avec miroir, deux vitrines, une charrette de boulanger à deux roues, un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire intitulée et numérotée plus haut conformément à un inventaire enregistré au nom bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
19 oct—18 22 28 Constable.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de David D. Withers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,392—Division D.—Attendu que Fulmire Morlet, veuve de F. Lat Cornet, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Céleste Gauthier, veuve du Dr Casimir Mercq, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
26 oct—26 29 - nov 4 Greffier.

Succession de Céleste Gauthier, veuve du Dr Casimir Mercq.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,001—Division E.—Attendu que Fulmire Morlet, veuve de F. Lat Cornet, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Céleste Gauthier, veuve du Dr Casimir Mercq, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
19 oct—19 22 27

Succession de John W. Gleun.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,606—Division B.—Attendu que Mme Mary F. Gleun, Miltenberger, femme de Charles A. Miltenberger, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'ouvrir des lettres d'exécuteur testamentaire dative et d'administration dans la succession de feu John W. Gleun, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour

A. V. FLOTTE, Greffier
25 oct.—25 29 —nov 2

D'Amboe, Sidest & Lewis vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,307.—Division R.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Blanche Gautier, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour:

A. V. FLOTTE,
27 oct—27—nov 1 5 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,082. Division E—Petit Jeockel vs ses créanciers—Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire Peter Jeockel est par le présent acceptée par le Juge de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred Zengel, notaire, le LUNDI, 26me jour d'octobre 1892, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires de la dite cession, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient et sont par le présent suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1892

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27oct—27 no 29 nov

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,072—Division C—Otte Adam P. Stoll vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Geo W. Howard soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jos. T. Upton, Esq. notaire public, à son bureau No 128 rue Gravier, en cette ville, le LUNDI, 28me jour de novembre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient et sont par le présent suspendues.

Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1892.

FRED D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, désigné à la place de Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
26 oct—27 no 28 nov

Joaquin Gumbosia vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,736—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par F. F. Hans II, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour:

A. V. FLOTTE,
27 oct—27—nov 1 5 Greff.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,083. Division E—Peter Jeockel vs ses créanciers—Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire Peter Jeockel est par le présent acceptée par le Juge de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Rosen notaire en cette ville, le MARDI, 29me jour de novembre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de prendre en considération l'affaire soumise dans cette pétition; dans le but d'accepter la cession ou la remise des biens de l'insolvable; dans le but de voter sur la décharge de dettes demandée par lui; dans le but d'élire un syndic et dans le but de considérer toutes autres affaires qui pourraient être soumises devant la dite réunion; il est de plus ordonné que Lamar C Quintero, Esq., de cette ville, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents de l'insolvable; et il est de plus ordonné que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable soient et sont par le présent suspendues.

Nouvelle-Orléans, 10 octobre 1892.

(Signé) GEO. H. THEARD,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, désigné à la place de l'Honorable Thos C. W. Ellis, Juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 oct—27 no 28

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,036 — Division D—Geo. W. Howard vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Geo W. Howard soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion de pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant Jos. T. Upton, Esq. notaire, à son bureau No 128 rue Gravier, en cette ville, le LUNDI, 28me jour de novembre 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient et sont par le présent suspendues.

Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1892.

FRED D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, désigné à la place de Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
19 oct—27 no 28 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,053—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jules E. Livaudais et Joaquin Gumbosia, syndics définitifs des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour:

A. V. FLOTTE,
27 oct—27—nov 1 5 Greff.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,935—Division A—Louis C. Le Corgne vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Louis C. Le Corgne soit et est par le présent accepté par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred Zengel, notaire, le LUNDI, 26me jour d'octobre 1892, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires de la dite cession, nommer un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient et sont par le présent suspendues.

Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1892.

(Signé) GEO. H. THEARD,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, désigné à la place de l'Honorable Thos C. W. Ellis, Juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
21 oct—27 no 28 nov

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 27 OCTOBRE—CLASSE N 355
Tirage de 4 heures P. M.

3	5	6	4	6	9	8	2	5	8	4	8
3	8	6	5	4	6	9	8	2	5	8	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font au public 48 jour régulièrement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous y sommes notre signature.

Ce 27 octobre 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus au hôtel trente dans toutes les agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué:

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et a franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres douze mois de l'année, c'est tous les ou public, à l'Académie de Musique de la Nouvelle-Orléans.

Mémorable depuis vingt ans, l'intégrité de ces tirages et le prompt règlement des lots, accusés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous prendons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous nos ordres, sont conduits avec la plus grande bonne foi, vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Comm'rs.

Nous sommes Banques et Banquiers paie ront tous les Lots payés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

E. H. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 8 NOVEMBRE 1892

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, cont	$75,000
1 Lot de	20,000,	20,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
25 Lots de	300,	7,500
100 Lots de	200,	20,000
200 Lots de	100	20,000
300 Lots de	50,	15,000
500 Lots de	40,	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, cont		$10,000
100 Lots de 60,		6,000
100 Lots de 40,		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, cont		$19,980
999 Lots de 20,		19,980
3,434 Lots se montant à		$203,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5 Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs. 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYER L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous prendrons les frais et nous payerons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adresser à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.

Bonnes Padrones en place et faites la signature ci-dessus.

La Compagnie ayant passé des lois défendant le service de la mêlée à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, comme frais nécessaire.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Bit et de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Gérants G. T. BEAUREGARD, J. A. HARLY et W. L. CARELL, signant sous la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Président, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a quelques systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs prétendent d'énormes commissions, que les gens ignorants achètent; ceux-ci, et ceux qui ne savent pas que LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE est pas d'autres, feront bien de faire leurs achats.

Ventes pour Taxes de Ville

—ET—

BIENS MEUBLES

La ville de la Nouvelle-Orléans Service des débiteurs délinquants pour taxes. Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de la Louisiane, ainsi que par l'ordonnance 5124, C. S., adoptée le 22 février 1891, conservé il y est pourvu par la section 43 de l'acte 35 de 1888, je vendrai au lieu de la vente, dans la paroisse d'Orléans, pendant les heures légales fixées pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures du matin, samedi, le 5me jour de novembre 1892, de continuer jusqu'à ce que les dits ventes soient terminées, toutes propriétés sur lesquelles des taxes sont maintenant dues à la ville de la Nouvelle-Orléans, pour mettre en vigueur la perception de toutes les taxes annuelles pendant l'année 1892 avec l'intérêt dû sur le montant, à partir du 12e jour de juillet 1892, jusqu'à complet paiement avec les dépens.

Au dit jour de la vente je vendrai telles parties de la dite propriété qu'indiquera chaque débiteur, et dans le cas où le débiteur de taxes n'indiquera pas un montant suffisant de propriété je procéderai sans délai à vendre la plus petite quantité de la dite propriété d'un débiteur de taxes quelconque qu'achètera un adjudicataire quelconque pour le montant de taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur de taxes. La vente se fera sans estimation, au comptant, en monnaie légale des Etats-Unis.

Bill No 567—E. C. Palmer, 89 rue Campdane district d'assessment, lot 173, meubles, etc. $40,008.
Montant de bill $200 00

Bill No 811—Chepoky M. J. 9 rue St-Louis—7me district d'assessment lot 27 marchandises, argent en possession $2,000
Montant du bill $40 40

Bill No 948—Consolidated Ice Co., 31 rue Perdido—6me district d'assessment, lot 6, marchandises $15,000.
Montant du bill $300 30

Bill No 1071—Denis Henry, 43 rue Bienville—6me district d'assessment, lot 126, meubles, ustensiles, etc., $1,500.
Montant du bill $30 30

Bill No 835—Havard, Lille, 12 rue Bourgogne—6me district d'assessment, lot 94, meubles, $500.
Montant du bill $10 10

Bill No 848—Hoffman, Mme Joséphine, 47 rue Rampart—6me district d'assessment, lot 125, meubles, ustensiles, etc., $700.
Montant du bill $14 14

Bill No 916—Lonsdale & Co., 27 rue Conti—6me district d'assessment, lot 23, marchandises, etc., $10,000.
Montant du bill $202 00

C. H. SCHERCK, Trésorier.
26oct—10f

COURTIERS DE CHANGE.

Fourton & Fischer

—SUCCESSEURS DE—

FAZENDE & SEIXAS.

19 Rue Carondelet.

Agents de Propriétés Domestiques.

Prêts sur propriétés—papiers hypothécaires. Rentes divers placements. Maisons achetées et vendues—Actions et Bonds—à la Bourse (N. O. Stock Ex.) Nous achetons, vendons et loeons tous genres de propriétés.

21 oct—1 mois—dim mardi lundi

Succession de John Welsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,057—Division B—Attendu que Mary A. Welsh, veuve du John Welsh a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Welsh, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
25 oct—25 29—2 nov

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippowa.
7 Marché de la rue Hauvième.
8 Carondelet et Hattiehée.
9 Prytanée & Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Kaiser.
25 Jackson et Collége.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 13, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du Même Pompe
37 Rose et Magnolia.
38 Malpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Rampart et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Tchoupitoulas et Franklin.
63 Poste de la rue Lafayette.
64 Camp et Peydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Barone.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Rampart et Canal.
123 Rampart et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Mire et Lafayette.
134 Poydras et Frorst.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Rampart et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Parapine.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, François.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Rampart et Espagne.
414 Pothé et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Prence A Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louise et Rampart.
512 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
[illegible] et Dauphin.

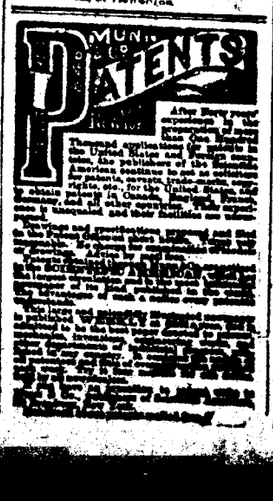

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Départs.		Arrivées.	
Memphis and Kansas City Fast Mail	7:45am	Memphis and Kansas City Fast Mail	7:45pm
Vicksburg Ex.	5:25pm	Vicksburg Ex.	1:30pm
Baton Rouge accommodation	10:00am	Baton Rouge accommodation	3:40pm

CONNECTIONS AND NASHVILLE

No 2 Fast Ex.	7:45am	No 6 Fast Mail	7:45am
No 7 Cincinnati Ex.	3:00pm	No 4 Fast Ex.	10:30am
No 1 Lim. Ex.	6:45pm	No 8 Cincinnati Ex.	3:45pm
No 5 Fast Mail	7:15pm	No 3 Lim. Ex.	6:00pm
Exc. dimanche	9:40pm	Exc. dimanche	7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1, Fast Mail	8:10am	No 2, Fast Mail	5:00pm
No 3, Chic. Lim.	8:00pm	No 4, Chic. Lim	11:50am
No 25, Local Mail and Express	7:05pm	No 26, Local Mail and Express	7:00am

TEXAS AND PACIFIC.

Gulf ex Ex.	7:00pm	Gulf ex Ex.	3:15am
Ft. Worth, Hot Sp'gs & S-L. Ex.	3:00am	Ft. Worth, Hot Sp'gs & St. Louis	7:25pm
Local	10:05am	Local	3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Mexico	7:05pm	Mexico	9:15am
California Ex.	10:55am	California Ex.	5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE

No 1 Limited	9:50pm	No 18 Local	3:45am
No 8 Fast Line	7:00am	No 6 Fast Line	5:30pm
		No 2 Limited	5:30pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche.

No 9	7:00pm	No 10	9:00am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7	3:30pm	No 8	4:00pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache	9:25am	Pte-la-Hache	7:00am
"	4:15pm	"	5:00pm
Shell Beach	9:25am	Shell Beach	7:00am
"	4:15pm	"	5:00pm

Dimanche.

Pte-la-Hache	9:25am	Pte-la-Hache	7:15am
"	7:00pm	"	5:00pm
Shell Beach	9:25am	Shell Beach	5:00am
"	7:00pm	"	7:15am
		"	5:40pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger	9:00am	Alger	4:30pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger	3:45pm	Alger	6:00am

Dimanche seulement.

Alger	7:00pm	Alger	8:00am

Nouvelles Maritimes.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans pour les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

STORM SIGNALS.

Atlantic and Gulf Coasts of the United States.

The meaning of these signals should be fully understood by masters of vessels, in order that every possible advantage may be taken of a timely warning of approaching storms. The flags are 8 ft. square; pennants, 8 ft. hoist, 12 ft. fly.

These signals are displayed at eighty-two stations of the U. S. Weather Bureau, from Eastport, Maine, to Corpus Christi, Texas. At these stations the following are supplied with the International signal Code, to exchange messages with ship in same cases report general rules: Nantucket, Vineyard Haven, Woods Holl, Block Island, Cape Henry, Kitty Hawk, Hatteras, Southport, and Jupiter.

NIGHT SIGNALS.

Red light: Easterly winds. White light above a Red light: Westerly winds.

INFORMATION SIGNALS.

A red pennant hoisted alone indicates that the local observer has information regarding a storm of limit 4 areas that is dangerous for vessels about to sail for certain points; this information will be furnished upon application.

[814.] Waterdale.—St. Johns river.—Little March Island channel.—Front range light re established.—Little March Island Channel front range post light, No. 6, on the edge of the marsh on the west side of mouth of Clapboard creek, St. Johns river, Florida, has been rebuilt, and the usual "fixed red" tubular lantern light has been re established.

[See Notice to Mariners, No 33 (669) of 1892. [N. M. 41. 1892.]

[Notice to Mariners, No. 39, Lighthouse Board, Washington, 1892.]

COAST SURVEY CHARTS.

No 159.

U. S. Lighthouse Board List of Lights on the Atlantic and Gulf Coasts, 1892, No. 607, page 94.

Atlantic Local Coast Pilot, Subdivision 21, page 62.

[815.] Waterdale.—Indian river.—Alteration in lights.—On or about September 30, 1892, the following changes will be made in the port lights in Indian river, Florida:

Corset Island post light, No. 32, a "fixed red" tubular lantern light, will be discontinued.

South Jupiter post light, No 34, will be changed to No. 32.

Tabitt post light, No. 34, a "fixed red" tubular lantern light, on a cluster of three piles, with a red daymark, will be established on the south end of the canal in Hobe sound, opposite Tabitt.

[N. M. 41. 1892.]

[Notice to Mariners, No. 38, Lighthouse Board, Washington, 1892.]

COAST SURVEY CHARTS.

No. 163.

U. S. Lighthouse Board List of Lights on the Atlantic and Gulf Coasts, 1892, Nos. 714 and 715, page 105.

Atlantic Local Coast Pilot, Subdivision 21, page 69.

By order of the Bureau of Navigation:

RICHARDSON CLOVER,
Lieut.-Comdr., U. S. N., Hydrographer.

Avis aux Navigateurs.

Une concession du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir des capitaines de navires pour leur donner, à titre gratuit, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Piloter les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces dernières l'ouvrent également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de service hydrographique des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (Time-Ball) régi par l'observatoire général Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien, qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

New Chart of the West Indies

The United States Hydrographic Office has just issued a chart of the West Indies, including the Gulf of Mexico, the Caribbean Sea and adjacent coasts of the mainland, which will be highly appreciated by ship captains navigating these waters. The new chart embodies the results of the most recent surveys, together with the latest information from reliable sources, and has been published by the Hydrographer with the special object of furnishing, clearly and graphically just such information as is required by navigators. This is the first chart, covering both the Gulf of Mexico and the Caribbean Sea, that has been issued in a single sheet; and, while on a scale amply large enough for the ordinary purposes of navigation, is still of a convenient size for use on board ship. One of the valuable features of the publication is its face of the results of careful investigations of the Gulf Stream, in the Yucatan Channel and the lee side of Florida; and of the currents outside of the Windward Islands, and through the various passages leading into the Caribbean Sea. Still another new departure in chart-publication is the account given of the seasons, winds and weather of the West Indies, with storm diagrams, concise descriptions of hurricanes and other indications of approaching hurricanes and "tors", plain rules for avoiding their dangers and profiting by their winds. Upon the whole, it is the most valuable chart ever published of the region covered, and redounds to the credit of the Hydrographic Office.

NAVIGATION FLUVIALE

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 28 OCTOBRE 1892.

Donaldsonville—MABEL COMBAUX, à 12 h
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 am
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 12 m

SAMEDI, 29 OCTOBRE 1892.

Greenville—T. P. LEATHERS, à 5 p m
Donaldsonville—BELLE OF THE COAST, 12 m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 12 m
Bayou Lafourche—DANUBE, à 5 p m
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 p m

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Ecrolaer, Forsy	parti 19 oct
Steamship El Norte, Hawthorn	parti 22 oct
Steamship Louisiana, Gager	parti 22 oct
Steamship Gulf Stream, Bowes	départ 24 oct
Steamship El Dorado, Eyre	parti 26 oct
Steamship New Orleans, Betts	parti 26 oct

NORFOLK.

Steamship M. Hoey Bedlington, Baxter	parti 21 oct
Steamship Quantock	parti 15 oct

LIVERPOOL.

Steamship Nicaraguan, Winder	parti 17 oct
Steamship Dorion, Weeks	parti 22 oct
Steamship Wm Cliff, Foot	parti 8 oct
Steamship Explorer, Jones	parti 8 oct
Steamship Allemania, Clif	parti 4 oct
Steamship Floridian, Weeks	parti 6 oct
Steamship Venta, Corbishley	parti 14 oct
Steamship Bernard Hall, Edwards	parti 15 oct
Steamship Commellon, Jones	départ 7 oct
Steamship Morgania,	parti 14 oct
Steamship Rathmore, Wood	parti 7 oct
Steamship Yorston, Hughes	parti 20 oct
Steamship Cubina, Stewart	parti 21 oct

LONDRES.

Barque Hans Dorthi	partie 16 oct
Steamship Bohemian, Ryan	parti 21 oct

SHIELDS AND.

Steamship Phylis	parti 28 sept
Steamship Victoria, Hicks	parti 6 oct

SWANSEA.

Steamship Monach, Brabston	parti 5 oct

LIMERICK.

Barque Francisco, Marcos	partie 6 sept

MARSEILLE.

Barque Laura,	partie 21 août

HAVRE.

Steamship Marseille, Grandillon	parti 5 oct

ANVERS.